

C. C. WEPPEPES

EXTRAIT des DELIBERATIONS
du CONSEIL COMMUNAUTAIRECommunauté de Communes
du Pays de Weppes

du 27 mai 2014

Aubers, Bois-Grenier, Fromelles,
Le Maisnil, Radinghem-en-Weppes*Le 27 mai deux mille quatorze à vingt heures, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes de Weppes s'est assemblé en séance ordinaire en mairie de RADINGHEM-EN-WEPPEPES, après convocation légale faite le 23 mai, sous la présidence de Monsieur Michel DELEPAUL, Président.*NOMBRE
de conseillers
en exercice : 24
de présents : 20
de votants : 22**Etaient présents** : Mmes ACCART, BLONDEL, BOCHER, CANADA, DE VRIEZE, LEGRY, LUNG, MM. BAJEUX, BORREWATER, BRAME, COEVOET, DE BEURMANN, DELEPAUL, GALAND, HOURIEZ, LECLERCQ, LEDOUX, MASSON, VANDRIESSCHE, WOLFCARIUS**Absents** : Mmes ELOIRE, RICQUE**Pouvoirs** : Mme SLEMBROUCK à M. DELEPAUL, M. WAYMEL à M. LECLERCQ

=====

Création d'un poste adjoint administratif de 2ème classe et mise à jour du tableau des effectifs au 01/07/2014Monsieur le Président présente la nécessité de créer un second poste d'adjoint administratif de 2^{ème} classe à temps complet du fait d'une augmentation de l'activité du service administratif de la CCW.Le tableau des effectifs au 1^{er} juillet 2014 serait donc comme suit :

Grade	Catégorie	Nombre	Pourvus	Non pourvus	Observation
Filière administrative :					
Attaché territorial TC	A	1	1	0	
Rédacteur territorial TC	B	1	1	0	
Adjoint administratif de 1 ^{ère} classe TC	C	1	1	0	
Adjoint administratif de 2 ^{ème} classe TC	C	2	2	0	
Filière culturelle :					
Attaché territorial de conservation du patrimoine TC (non titulaire, emploi du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient - en application de l'article 3-3-2° de la loi n°84-53 du 26/01/1984)	A	1	1	0	
Filière technique :					
Ingénieur principal TC	A	1	1	0	
Technicien territorial TC	B	1	1	0	
Agent de maîtrise TC	C	2	2	0	
Agent technique principal de 1 ^{ère} classe TC	C	3	3	0	
Agent technique principal de 2 ^{ème} classe TC	C	3	3	0	
Adjoint technique de 1 ^{ère} classe TC	C	3	1	2	2 en cours de suppression
Adjoint technique de 2 ^{ème} classe TC	C	4	4	0	
Emplois non titulaires (Absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes - en application de l'article 3-3-1° de la loi n°84-53 du 26/01/1984) :					
Assistant de direction/agent d'accueil-boutique/guide		1	1	0	
Agent d'accueil/référent boutique/ guide		1	1	0	
Médiateur culturel-guide/agent d'accueil-boutique		1	1	0	
TOTAL		26	24	2	

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire par 21 voix pour et

1 abstention :

- Valide la création d'un poste d'adjoint administratif de 2^{ème} classe à temps complet à compter du 1^{er} juillet 2014 ;
- Dit que les crédits nécessaires sont inscrits au budget ;
- Valide le tableau des effectifs au 1^{er} juillet 2014.

Fait aux jour, mois et an susdits.

Pour extrait conforme,

Le Président

M. DELEPAUL

